

Présentation de la formation

THÈME	RÈGLES GÉNÉRALES APPLICABLES À L'IMPOT SUR LE REVENU ET SAVOIR ACCOMPAGNER LES CLIENTS DANS LA DÉCLARATION DE LEURS PRODUITS FINANCIERS
PUBLIC CONCERNE	Cette formation est destinée à un public de : • Conseil en gestion de patrimoine, • Avocat, • Expert-comptable, • Notaire, • Banquier, • Assureur
FORMAT	Webinaire en direct ou en replay (disponible 72 heures après la date de la formation)
DATES	25/04/2023 de 9h00 à 10h30 et de 11h00 à 12H30
DURÉE	3h00 heures de formation • Webinaire (en direct) : 3 heures • Ou en replay 3 heures (disponible 72 heures après la date du webinaire)
VALIDATION D'HEURES RÉGLEMENTAIRES	Cette formation valide les heures réglementaires suivantes : • Immobilier (carte T) : - heures • IAS/DDA : 3 heures • IOBSP : - • Notaires : 3 heures • Avocats : 3 heures • Experts-comptables : 3 heures
TARIF	Tarif individuel : 300 € HT soit 360 € TTC (TVA 20%) Tarif cabinet : (3 à 5 accès) : 700 € HT soit € 840 TTC (TVA 20%)
INTERVENANT(S)	Cette formation sera animée par : • Jacques DUHEM • Stéphane PILLEYRE
PRÉREQUIS	• Pas de prérequis
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : • accompagner les clients dans la déclaration de leur revenus financiers • accompagner ses clients dans leurs obligations déclaratives générales • expliquer à ses clients les règles générales applicables à l'IR • mettre à jour ses connaissances et ses préconisations en rapport avec les déclarations fiscales,
ASSISTANCE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE	Du lundi au vendredi de 9h30-12h00 et de 14h00 à 17h30 • Marthe Faye Pineau 06 17 52 60 00 • Léa LAURAND 06 46 78 02 35
PROGRAMME DE LA FORMATION	ETUDE DES RÈGLES GÉNÉRALES APPLICABLES À L'IR 25/04/2023 09h00 - 10h30 • A quelle date faut-il déposer les différentes déclarations ? • Quelles déclarations remplir ? • L'adresse du foyer fiscal (les points de vigilance en cas de déménagement) • Les étapes de calcul du RNGI

	• Les étapes de calcul d'impôt issu du barème • Le plafonnement global des niches fiscales • Le revenu fiscal de référence • La mention expresse SAVOIR ACCOMPAGNER LES CLIENTS DANS LA DÉCLARATION DE LEURS PRODUITS FINANCIERS 25/04/2023 11h00 - 12h30 • Les différents types de revenus de capitaux mobiliers • Les différents modes d'imposition des rachats sur assurance vie et contrat de capitalisation • La gestion des déficits antérieurs en report (le cas échéant) • Les RCM « excessifs » perçus via un PEA ou un PEE • Savoir faire le choix entre imposition forfaitaire et imposition au barème • Les modalités déclaratives
MOYENS PÉDAGOGIQUES	En webinaire : • Le formateur utilise une pédagogie active en ayant recours à des cas pratiques pour illustrer ses propos et en mettant en situation les apprenants • Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension • Les apprenants pourront utiliser l'outil ZOOM, Webex ou GoToWebinar pour intervenir par chat directement ou en "levant la main" virtuellement pour poser une question à l'oral via leur micro. • Le support pédagogique sera consultable via l'accès utilisateur des apprenants, et sera envoyé en version papier par voie postale.
LES MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI	En webinaire : • Enregistrement des temps de connexion de l'apprenant • Réalisation d'un test final de validation • Pour toute formation, une attestation sera remise à l'apprenant après validation du test final.
MODALITÉ D'INSCRIPTION	Deux possibilités : • En ligne sur le site www.fac-associes.com • Sur papier : envoyer le bulletin papier par mail à contact@fac-associes.com ou par voie postale à FAC & Associés 38 rue du maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Les inscriptions doivent être réalisées à minima 2 jours avant le début de la formation
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	FAC&Associés est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations. Ainsi la majorité des salles réservées pour nos formations présentiels sont des ERP respectant les normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter Mme Lea LAURAND Référente Handicap par mail : ll@fac-associes.com ou par téléphone au 06 46 78 02 35 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.
CONTACTS	Téléphone : 04.63.80.93.47 Mail : contact@fac-associes.com

Bulletin d'inscription

À retourner à : FAC & Associés 38 Rue du Maréchal Fayolle 63500 ISSOIRE

Nous vous prions de bien vouloir compléter la page suivante (Analyse du besoin et positionnement) afin de finaliser votre inscription.

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Formation

Thème	RÈGLES GÉNÉRALES APPLICABLES À L'IR ET SAVOIR ACCOMPAGNER LES CLIENTS DANS LA DÉCLARATION DE LEURS PRODUITS FINANCIERS
Date(s) et horaires	Du 25 avril 2023 (09H00 à 10h30 et de 11H00 à 12h30)

Participant

NOM Prénom	
Téléphone	
Adresse électronique	

Facturation

Entreprise/Société	
SIRET	
Adresse	
CP - VILLE	

Montant

Montant	Tarif individuel : 300 € HT soit 360 € TTC (TVA 20%) Tarif cabinet (3 à 5 accès) : 700 € HT soit 840 € TTC (TVA 20%)	
Mode de règlement	☐ par chèque	☐ par virement bancaire ¹

RIB¹ :

c/Etabl		c/Guichet		n/Compte		C/Rib	
18715		00200		08002701171		77	
Domiciliation						BIC	
CAISSE D'EPARGNE D'Auvergne et du Limousin						CEPAFRPP871	
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)							
FR76	1871	5002	0008	0027	0117	177	

¹ Merci d'indiquer le nom et prénom du participant (ou des participants) dans l'ordre de virement

Analyse du besoin et positionnement

1. Quels sont les besoins et les objectifs visés par la formation ?

- ☐ Maîtriser les fondamentaux techniques de la gestion de patrimoine ;
- ☐ Approfondir mes connaissances dans la thématique de la formation ;
- ☐ Mettre en pratique les connaissances techniques en rendez-vous client ;
- ☐ Exploiter les données nécessaires à l'analyse patrimoniale (contrat de mariage, acte de donation, déclaration de succession, contrat d'assurance-vie, déclarations fiscales, régimes fiscaux applicables et leurs conséquences...) ;
- ☐ Analyser les questions juridiques et patrimoniales en rapport avec l'environnement des clients ;
- ☐ Actualiser mes connaissances et intégrer en rendez-vous client les nouveautés issues de l'actualité juridique, fiscale, sociale et patrimoniale ;
- ☐ Autre : à renseigner

2. Qui est à l'initiative de la demande de cette formation ?

- ☐ Salarié
- ☐ Responsable hiérarchique
- ☐ L'Apprenant lui même

3. Quels sont les effets attendus de la formation ?

- ☐ Actualiser mes connaissances et les mettre en pratique lors de mes rendez-vous client
- ☐ Appliquer mes connaissances lors de la réalisation d'audits patrimoniaux et/ou la proposition de préconisations et/ou de stratégies patrimoniales
- ☐ Autre, à renseigner :

4. Dans quel contexte est survenu ce besoin ?

- ☐ Je mets à jour mes connaissances professionnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de mes obligations réglementaires de formation
- ☐ J'ai besoin d'acquérir de nouvelles compétences afin de répondre à une demande client et/ou du marché professionnel dans lequel j'évolue
- ☐ Autre, à renseigner :

5. De quelles connaissances liées à la thématique de formation disposez-vous ?

- ☐ Je ne dispose pas de connaissances liées à la formation
- ☐ Je dispose d'un premier niveau de connaissances : j'ai déjà été formé.e sur le sujet et/ou dans le cadre de mon métier je travaille occasionnellement avec cette thématique
- ☐ Je dispose d'un niveau de connaissances approfondi : je suis formé.e régulièrement sur la thématique et/ou dans le cadre de mon métier je travaille régulièrement avec cette thématique
- ☐ Autre : à renseigner
